



PROGRAMME « Préparation à l'Habilitation Electrique H0 B0 »

OBJECTIFS : Reconnaître les risques électriques; Mettre en place les règles et procédures de sécurité spécifiques.

CONTENU DE FORMATION

PUBLIC CONCERNE : Personnel ayant accès à des zones à risque spécifique électrique.

PRE REQUIS : Initiale : Connaissance de son champ professionnel.

Recyclage : titulaire de l'habilitation électrique.

DUREE : 1 jour(s) (1j = 7h)

DATE(S) & HORAIRES : A définir

LIEU : Dans une salle mise à votre disposition dans notre organisme ou dans votre établissement.

DELAI D'ACCES :

INTRA : 15 jours minimum entre la demande de date et la date réelle de formation.

INTER : se référer aux dates sur le site web.

Personnes en situation de handicap : ce délai est susceptible d'être allongé du fait de la mobilisation d'interlocuteurs adaptés.

EVALUATIONS ET VALIDATION :

QCM de positionnement, pratique et théorique selon la Norme NFC 18-510 et aux recommandations de l'INRS. Remise d'une Carte d'habilitation électrique & Attestation de formation.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

8 maximum

TARIF(S) JOUR HT :

INTER = 250€ / participant

INTRA = 950€

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES :

Exposé théorique avec vidéoprojecteur, exercices participatifs / Support Power point – vidéo INRS - Platine pédagogique – EPI - EPC- Armoire électrique - VAT - PSH : Pour connaître les modalités d'accès pour les PSH, veuillez contacter notre référent handicap : badina@audit-prevention.com. - Vous pouvez également consulter notre livret d'accueil PSH sur notre site internet.

Module 1 : Dispositions réglementaires

- Les principes de Prévention (Enjeux - Acteurs – Coûts)
- Les acteurs concernés par les travaux (rôles et fonctions)
- Les risques électriques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

Module 2 : Connaissances générales sur L'électricité

- Habilitation : principe, symboles ; limites et formalisation
- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance, puissance, alternatif continu...)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (Electrisation-Electrocution-Brûlures).
- Les prescriptions de sécurité associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection individuelle et collective et leur fonction (EPI, barrière, écran, banderole, etc.).
- Ouvrage ou installation : domaine de tension, limites et reconnaissances des matériels
- Les zones d'environnement (leurs limites – mise en sécurité)
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et d'incendie dans un environnement électrique.

Module 3 : Exercices pratiques de mise en sécurité des lieux et des personnes.

Intervenant : Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, certifié et/ou diplômé dans son champs d'intervention.